



Département Scientifique
Mathématiques, Informatique,
Physique et Systèmes

Procès Verbal du Conseil plénier du Département Scientifique

Jeudi 4 mai 2017 à 16h

Membres titulaires présents ou représentés avec voix délibérative : Philippe COMBETTE, Carmen GERVET, Marc HERZLICH, Marie-Laure MUGNIER, Sandrine BARDET, Thierry MICHEL, Clémentine NEBUT (procuration à Marianne HUCHARD), Jérémie TORRES, Gwladys TOULEMONDE, Arnaud VIRAZEL, François GIBIER, Franziska BARHO, Jérémy NUSA, Alain FOUCARAN, Christian LIGOURE (représentant le directeur du L2C Pierre LEFEBVRE), Guillaume CAPTIER (représentant le directeur d'AiDMP, Paul LANDAIS), Daniele DI PIETRO (représentant le directeur de l'IMAG, Jean-Michel MARIN), Stéphane PAGANO, Philippe POIGNET, Frédérique SEYLER (procuration à Carmen GERVET), Michel MONDAIN (procuration à Guillaume CAPTIER), Petru NOTINGHER (représentant le directeur de l'IUT Béziers, Philippe PUJAS), Jean-François DUBE (procuration à Marc HERZLICH), Pierre ALART.

Membres suppléants présents avec voix délibérative : Brahim GUIZAL, Marianne HUCHARD (voix délibérative au titre de la procuration donnée par Clémentine NEBUT), Frédéric COMBY.

Membres suppléants présents sans voix délibérative : Bruno ROUZEYRE.

Invités permanents présents : aucun.

Invitée ponctuels : Laurent DUSSEAU et Frédéric SAIGNE, CSU Montpellier-Nîmes

ORDRE DU JOUR

1. Validation du PV des Conseil du 30 mars et du 6 avril 2017
2. Retour sur le projet de règlement intérieur du Département scientifique suite à l'avis DAGI : annexe aux statuts
3. Lancement des élections aux Commissions de section
4. Campagne d'emplois PAST : poste 27 PAST 1140/1141 IUT Béziers / LIRMM
5. Statuts des plateformes technologiques et des centres de services pour la recherche
6. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 16h05.

1. Validation du PV des séances du 30 mars et du 6 avril 2017

Le projet de PV du 30 mars ayant été envoyé très tardivement aux membres du Conseil et celui du 6 avril n'ayant pas pu être finalisé, ce point est repoussé.

2. Retour sur le projet de règlement intérieur du Département scientifique suite à l'avis DAGI : annexe aux statuts

La DAGI de l'Université a expertisé le projet de règlement intérieur. Il ressort de leur intervention que, compte-tenu de sa nature, l'ensemble doit faire l'objet d'une annexe aux statuts du DS plutôt que d'un règlement intérieur. Par ailleurs, la DAGI propose de préciser certains points afin de clarifier le document.

L'ensemble de la nouvelle annexe aux statuts du DS doit donc être votée à nouveau par le Conseil. Parallèlement, les statuts doivent être très légèrement modifiés puisque l'article 5.4 faisait référence à un règlement intérieur définissant le

fonctionnement des commissions de section et non à une annexe aux statuts. La modification de statuts et la nouvelle sera ensuite présentée pour avis au Comité Technique de l'UM du 22 mai et proposée au vote du Conseil d'Administration du 31 mai prochain.

Les précisions apportées par la DAGI concernent :

- les règles de parité : dans le cadre de la règle proposée par le DS, il est proposé de demander l'alternance des sexes dans les listes jusqu'à ce qu'il ne reste plus de candidats appartenant au sexe minoritaire ;
- le renouvellement des sièges vacants : la DAGI suggère de procéder en recourant d'abord au premier candidat non élu dans la même liste, puis par élection partielle en cas d'impossibilité ;
- les modalités de saisine des commissions de section, qui doivent être précisées comme relevant de la compétence du Conseil ou du Directeur de DS.

Après débat, le Conseil s'accorde sur le texte joint en Annexe 1.

Le Directeur du DS soumet alors ce texte d'Annexe relative aux commissions de sections au vote du Conseil :

NE PREND PAS PART AU VOTE :

VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Comme précisé plus haut, les statuts du DS doivent également être votés à nouveau en raison de la nécessité de la modification de l'article 5.4. Le Directeur du DS soumet alors la version révisée des statuts (jointes en Annexe 2) au vote du Conseil :

NE PREND PAS PART AU VOTE :

VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Enfin, le calendrier du vote est à nouveau présenté (Annexe 3), pour information du Conseil.

3. Présentation du CSU Montpellier – Nîmes et de la Fondation Van Allen

Laurent DUSSEAU présente le Centre Spatial Universitaire de Montpellier – Nîmes (document en Annexe 4). L'objectif initial du Centre était de soutenir la formation d'étudiants autour de la thématique des nano-satellites, de façon transversale aux composantes de formation. Il s'est élargi ensuite aux aspects transfert. La recherche, elle, est toujours réalisée au sein des laboratoires, par exemple les thèses soutenues par la FVA et destinées à travailler sur les verrous scientifiques. Outre le directeur, le CSU compte 5 personnels d'encadrement et des stagiaires.

Le CSU est à l'origine du premier nano-satellite étudiant français, une belle réussite bien qu'il ait cessé d'émettre quelques jours après son lancement. Le second nano-satellite du CSU sera lancé d'ici quelques jours sur une fusée indienne. Outre l'IES et le LIRMM, de nouveaux laboratoires participent maintenant aux projets du CSU, comme le LUPM et des laboratoires intéressés par des applications de la télédétection à la surveillance de l'environnement.

Frédéric SAIGNE présente ensuite la Fondation Van Allen (Annexe 5) qui soutient le CSU depuis le départ, dont l'Université est membre fondateur et possède 51 % des voix au CA de la Fondation. La FVA finance des actions dont toute la propriété intellectuelle va à l'Université.

Philippe POIGNET demande quelle est l'origine des fonds permettant de financer le personnel d'encadrement du CSU. Laurent DUSSEAU répond que la Fondation Van Allen (FVA) finance actuellement 2 IE et 2 autres personnels devraient être recrutés rapidement sur des crédits FVA, un ASI a été financé au départ par une subvention de NUMEV et est maintenant employé sur ressources propres du CSU. Un CDI est par ailleurs rémunéré sur le budget central de l'UM. La gestion était assurée par un personnel BIATS de catégorie A titulaire qui quitte l'UM cette année, un accord a été trouvé avec la Faculté de Médecine pour un soutien en gestion financière.

Marc HERZLICH demande quels sont les plans de développement des ressources financières du CSU, l'Université pouvant difficilement augmenter son soutien. Frédéric SAIGNE répond qu'ils espèrent une participation accrue des entreprises et que tous les efforts sont actuellement tournés dans cette direction.

Philippe COMBETTE demande si d'autres possibilités d'applications des nano-satellites sont dans les cartons. Laurent DUSSEAU répond qu'il espère que le lancement de MUSE permettra de faire émerger d'autres projets.

En l'absence de questions diverses, le Conseil est levé à 18h15.